



# CHÂTEAU GAILLARD

BULLETIN MUNICIPAL N°22 • MARS 2025

# MAIRIE

63 rue des Mûriers  
01500 Château-Gaillard  
Tél. 04 74 38 22 10  
E-mail : mairie.accueil@chateaugaillard01.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8 h 30 - 12 h 00  
Mardi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00  
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00  
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00

# NUMÉROS UTILES

## CABINETS INFIRMIERS

- **Christelle Chevrier**  
06 60 65 41 20 | 04 74 37 27 66
- **Marylène Pellissard**  
06 76 31 48 30 | 04 74 34 56 77

POLICE 17      POMPIERS 18

SAMU / MAISON MÉDICALE 15

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

VIOLENCES FEMMES 3919

SAMU SOCIAL 115

URGENCE PERSONNES SOURDES

ET MALENTENDANTES SMS OU FAX AU 114

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION  
FAMILIALE 04 74 38 08 80

# SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 Le SERA, votre nouveau syndicat des eaux
- 5 Le budget primitif communal 2024
- 6 Point sur les travaux réalisés en 2024
- 7 École et périscolaire
- 8 Le moustique tigre
- 9 Le frelon asiatique
- 10 Les P'tits Gaillard
- 11 Les cérémonies à Château-Gaillard
- 12 Le fleurissement
- 12 Du côté des associations
- 20 L'état civil
- 22 Calendrier de la collecte des déchets
- 23 Infos utiles



Mairie de  
Château-Gaillard

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android)    Sur AppStore (iOS)    Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.**



## LE MOT DU MAIRE

### **Nous vivons une période inédite :**

À l'échelle de notre planète, les zones de tensions et de conflits se multiplient ; les catastrophes écologiques, climatiques et environnementales aussi.

À l'échelle de notre pays, la situation politique est très tendue et beaucoup des élus qui nous représentent au Parlement semblent avoir oublié l'intérêt général et l'intérêt supérieur de la Nation. Nous nous retrouvons dans une situation inédite mais qui n'est ni le fruit du hasard, ni sans issue, sous réserve que chacun retrouve ses esprits. Les Français sont inquiets ; il est urgent et nécessaire de les rassurer.

### **Je formule plusieurs vœux :**

Que nos élus nationaux retrouvent le sens des responsabilités et sortent enfin notre pays de l'ornière.

Que les parlementaires Aindinois se mobilisent pour valoriser et défendre notre Département et nos communes.

Que tout soit fait pour préserver nos entreprises et notre tissu industriel, qui sont en tension et qui ont besoin de perspectives et de stabilité pour pouvoir se projeter.

Enfin je souhaite à tous de renouer en 2025 avec des moments de joie, de sérénité et d'apaisement.

**Joël Brunet**

*Les aurores boréales, également connues sous le nom d'aurores polaires, sont des phénomènes lumineux fascinants qui se produisent dans les régions proches des pôles. Elles résultent de l'interaction entre le vent solaire et le champ magnétique terrestre, provoquant des éclats de lumière colorés dans le ciel nocturne. Généralement visibles en hiver, ces lumières dansent dans des teintes de vert, de rose et de violet, créant un spectacle enchanteur.*

*En 2024, la France a connu des phénomènes d'aurores boréales spectaculaires, un événement rare en raison de sa latitude. Grâce à une activité solaire particulièrement intense, beaucoup ont pu admirer ces lumières dansantes dans le ciel. Les couleurs vives ont enchanté les passionnés d'astronomie et les curieux.*

*La photo en couverture est un bel exemple de ce que l'on a pu observer dans le ciel de Château-Gaillard. Merci à M. Guillaume Ruiz pour cette photo.*

ard



ÉDITORIAL

Joël Brunet



# LE SERA, VOTRE NOUVEAU SYNDICAT DES EAUX

L'eau est essentielle, et sa gestion reste un défi majeur pour beaucoup de communes. Notre territoire, même s'il est favorisé par cette ressource pour l'instant abondante, doit évidemment faire face à cet enjeu vital.

Jusqu'au 31 décembre 2024, c'était 2 syndicats, regroupant 11 communes, qui avaient la charge de cette ressource avec le SIERA dédié à l'eau potable et pour l'assainissement le STEASA.

Apartir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les deux syndicats se réunissent pour former le **SERA: Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu**. Grâce à l'attractivité de ce regroupement ce sont 4 nouvelles communes qui nous rejoignent.

Le SERA grâce à une stratégie à long terme menée par les représentants de ses 15 communes membres et sous l'impulsion de son président, optimiser a donc la façon dont l'eau est prélevée, traitée et distribuée puis collectée, transportée et épurée. Mais surtout ce regroupement permettra de mutualiser les ressources et compétences techniques et humaines pour améliorer la qualité de services rendus aux usagers.

Le SERA assurera un service public avec l'aide de techniciens experts et un important patrimoine composé d'installations techniques sans cesse renouvelées ou améliorées pour mener à bien cette mission d'intérêt public.

Pour assurer l'entretien du réseau et réaliser de nouveaux investissements, le SERA bénéficie de certaines aides et subventions mais c'est le règlement de votre facture d'eau qui rémunère l'ensemble des étapes du petit cycle de l'eau ou plutôt de ces services. Chaque élément de la facture d'eau correspond à une étape dans ce cycle. On dit alors que « l'eau paye l'eau. »

Pour répondre à vos besoins, le SERA s'inscrit mais surtout s'engage par ses actions dans le circuit domestique de l'eau, appelé « le petit cycle de l'eau ».

## Le petit cycle de l'eau

Peut se résumer en un circuit de 5 grandes étapes: **Le pompage de l'eau dans les nappes, son traitement en vu de sa potabilité, son stockage en réservoir pour sa disponibilité, sa distribution via le réseau et son traitement en station d'épuration avant le retour dans le milieu naturel.**

Le SERA agit bien sûr avec des résultats visibles pour vous, par exemple en vous fournissant de l'eau potable au robinet, mais aussi avec des actions moins visibles comme la collecte, le traitement et l'assainissement des eaux avant leur rejet dans l'environnement.

Aujourd'hui, ce sont ainsi plus de 33500 habitants et entreprises qui utilisent nos services quotidiennement.

Chaque usager participe à ce défi grâce au suivi de bonnes pratiques comme par exemple une bonne gestion de l'eau en vue de son économie, ou par la sensibilisation aux déchets rejetés dans le réseau d'eau usée.

## De meilleurs usages pour vos eaux usées

Pour rappelles produits à proscrire dans votre réseau d'eaux usées:

- Les produits solides non dégradables comme les lingettes, tampons, préservatifs, mégots, sacs plastiques.
- Les graisses et les huiles alimentaires
- Les vernis

Ces actions collectives et responsables permettent d'optimiser nos actions autant qu'une bonne utilisation de nos infrastructures préserve ce bien commun qu'est l'eau.

En conclusion cette fusion représente donc une étape importante pour nos communes car elle permet :

- Une mutualisation pour plus d'efficacité,
- La garantie d'un accès équitable et pérenne à une eau de qualité,
- Un engagement pour la protection de l'environnement,
- l'assurance d'une gestion durable de cette ressource...au juste prix.

Afin de faciliter et de favoriser l'accès à nos services, nous restons joignables pour vous répondre par téléphone, au numéro unique suivant : 04.74.35.07.16.

Dans l'attente du site internet du SERA, vous continuerez de retrouver l'ensemble des informations nécessaires sur les sites du STEASA (steasa.fr) et du SIERA (siera.fr). Nous communiquerons régulièrement par ce biais afin de vous informer des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine et à son bon fonctionnement.

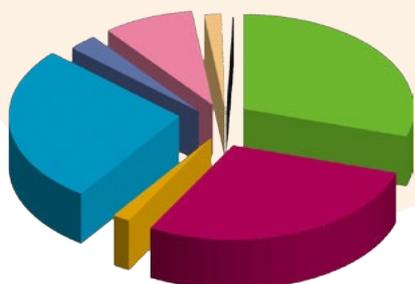
## LE SERA EN CHIFFRES

- 16 700 usagers sur 15 communes adhérentes  
Un territoire d'une superficie de 191 Km<sup>2</sup>
- 20 points de prélèvements d'eau (sources ou nappes) avec 44 réservoirs d'eau potable 327 km de canalisations d'eau potable
- 4 450 000 litres d'eau potable acheminés/jour
- 18 stations de traitement des eaux usées avec 45 stations de relevage et 2 bassins d'orage  
6 128 000 litres d'eaux usées traités / jour
- 265 km de canalisation d'eaux usées

# LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2024

■ Charges à caractère général	700 320€
■ Charges de personnel	662 000€
■ Fonds de préquation ressources communales	41 000€
■ Virement aux recettes d'investissement	631 313€
■ Dotations aux amortissements et provisions	66 195€
■ Autres charges de gestion courante	203 650€
■ Charges financières intérêts des emprunts	37 106€
■ Charges exceptionnelles	4 000€
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 345 584€</b>



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2024

■ Résultat de fonctionnement reporté	372 430€
■ Atténuations de charges	15 000€
■ Produits des services et du domaine	384 300€
■ Impôts locaux	805 399€
■ Attribution de compensation CCPA	277 940€
■ Dotation de solidarité communautaire CCPA	157 590€
■ Droits de mutation (fonds départemental des DMTD)	40 000€
■ Dotations de l'état	236 525€
■ Autres produits de la gestion communale	56 400€
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 345 584€</b>



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2024

■ Solde d'investissement reporté	160 521€
■ Remboursement des emprunts (part en capital)	130 954€
■ Frais d'études	36 920€
■ Foncier acquisitions & Équipements et matériels	250 532€
■ Travaux voiries et bâtiments	1 003 748€
■ Participation voirie ZAC	176 000€
■ Opérations patrimoniales	94 152€
<b>Total des dépenses d'investissements</b>	<b>1 852 827€</b>



## RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2024

■ Excédent de fonctionnement capitalisé	367 979€
■ Virement de l'excédent de fonctionnement 2024	631 313€
■ Dotations aux amortissements	66 195€
■ Remboursement par l'état de la TVA sur les investissements	95 000€
■ Taxe d'aménagement	33 000€
■ Subventions d'investissements	552 713€
■ Opérations patrimoniales	94 152€
■ Autres	12 475€
<b>Total des recettes d'investissements</b>	<b>1 852 827€</b>



## LA FISCALITÉ COMMUNALE

	CHÂTEAU GAILLARD Année 2024	Taux moyen de la strate de 2 000 à 3 500 habitants année 2023
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties	29,89%	36,73%
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,67%	48,87%

# POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

## ▶ TRAVAUX DE LA POIZATIÈRE

Les travaux d'aménagement du lotissement de la Poizatière situé dans le hameau des Ravinelles, qui avaient débuté en janvier 2023, se sont achevés au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Le projet souhaité par la municipalité était d'apporter une végétalisation diversifiée afin de l'inscrire dans une démarche durable favorisant la biodiversité et la désimperméabilisation des sols, mais également de sécuriser les déplacements en optant pour des espaces partagés où cohabitent véhicules, cyclistes et piétons sur des voies limitées à 20 km/h. Le respect scrupuleux de cette limitation de vitesse s'avère indispensable, tout comme la circulation à sens unique instaurée sur la rue Henri-Perrodet.

Afin d'apporter l'énergie nécessaire à l'organisation de la traditionnelle fête de quartier du mois de juin, une borne foraine de distribution d'électricité a été installée près de la place.

C'est sur cette place transformée que la cérémonie d'inauguration des travaux s'est tenue le jeudi 11 juillet 2024, en présence du Maire, Joël Brunet, des membres de son conseil municipal, du Président du Département de l'Ain, Jean Deguerry, des Maires des communes voisines, de la maîtrise d'œuvre (ARCHIGRAPH, EAU+ 01 et PURE) et des entreprises ayant effectué les travaux (SOCATRA, EUROVIA, BALLAND, ATRIUM et BABOLAT).

Les habitants se sont déplacés en nombre afin de célébrer ces travaux tant attendus, pour certains depuis près de 50 ans lors de la construction des premières habitations au lotissement de la Poizatière.

Le coût des travaux est de 2 347 000€ TTC, les subventions sont d'un total de 1 085 000€, le détail de ces subventions est le suivant :

- Agence de l'Eau 513 235€, au titre de la désimperméabilisation.
- Conseil départemental 338 872€
- Communauté de communes au titre du Fonds de concours 148 000€
- Conseil Régional 86 000€

## ▶ RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU

Comme annoncé en janvier 2024, les travaux d'interconnexion ont été réalisés et achevés.

### Qu'est-ce que cela signifie ?

Tout simplement, que notre commune a sécurisé son approvisionnement, puisqu'elle peut désormais se fournir en eau potable du côté d'Ambérieu ou du côté de St Maurice de Rémens. Pour autant, l'eau livrée à nos administrés provient toujours de notre puit de captage. Le budget 507 000€. Nous remercions le département pour sa subvention de 58 416€ et l'agence de l'eau pour sa subvention de 153 000€.



## ▶ MISE EN SERVICE DE LA VIDÉOPROTECTION

Les travaux ont débuté en 2022 et sont presque terminés. Je rappelle que la majorité des caméras sont caméras dites "VPI", pour la lecture de plaques d'immatriculation de véhicules. Le projet a été initié en concertation avec la gendarmerie.

## URBANISME

Au village : tous les lots de la ZAC PHASE 1 ont trouvé acquéreur. Le dernier, le lot de 8 logements individuels groupés, de type accession à la propriété, est en cours d'achèvement et de commercialisation par le constructeur GANOVA.

Du côté des autorisations d'urbanisme, en 2024 la Commission Urbanisme animée par Jean François RICHER a planché sur un total de 111 autorisations d'urbanisme, contre 148 en 2023 :

- Permis de Construire : 14
- Permis d'aménager: 1
- Déclarations de travaux : 65
- Certificats d'urbanisme: 31

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, nous avons réalisé 3 acquisitions foncières :

Comme annoncé en janvier 2024, nous avons acheté **un bâtiment à Cormoz situé à l'angle de la Rue du Seynard et de la Route de St Maurice**. La réflexion reste à mener sur les aménagements à réaliser, pour améliorer la visibilité et la sécurité au carrefour et agrandir l'espace autour du four banal afin de créer un bel espace paysager.



Nous avons également fait l'acquisition d'une maison de village située à proximité immédiate de la mairie, **la maison de Mme Léa Gorgelin**, ainsi qu'un terrain de 3000 m<sup>2</sup>, situé à l'entrée du village, ceci dans le cadre de la **succession de Mme Gorgelin**. L'EPFL réalise le portage financier de ces 2 biens, charge à nous, pendant le temps du portage, d'en déterminer les affectations les plus judicieuses.



## RÉALISATION DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER L'ÉCLAIRAGE

- du stade de foot : situé à Cormoz, afin que les équipes de jeunes du Saint Denis Ambutrix Château FC puissent s'entraîner sur toute la surface du terrain (et non plus seulement sur la moitié).
- l'éclairage des terrains de tennis et des terrains de boule ont été passés en LED pour un budget 43 000€ TTC et une subvention de la CCPA de 25 000€.

Rénovation de la toiture de l'église (propriété de la commune) s'est achevée courant 2024. Ces travaux étaient essentiels pour la pérennité de l'édifice. Ils auront coûté 195 000€ et nous avons bénéficié d'une subvention de la région de 15 265€

Rénovation de la toiture de l'ancienne Mairie, qui est entièrement dédiée à l'école primaire depuis 15 ans.

Les travaux se sont terminés fin 2024, pour un coût de 82 000€ TTC.

## ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

L'effectif scolaire est de 285 élèves toujours avec 11 classes.

Nos pompiers dispensent chaque année les formations aux écoliers des classes de primaires, dans le cadre du dispositif « apprendre à porter secours », sur leurs temps personnels et bénévolement. En 2024, 203 élèves ont pu bénéficier de ce programme entre le 13 et 17 mai.

Du côté périscolaire, l'année 2024, aura été la 1<sup>re</sup> année complète depuis l'ouverture du centre aéré, en septembre 2023.

54 familles de la commune ont inscrit leurs enfants au nombre de 80.

Le centre accueille en moyenne 24 enfants, pour une capacité de 28. Il fonctionne les mercredis et les vacances scolaires, concerne les enfants de 3 à 12 ans, écoliers à Château-Gaillard.

Notre partenariat avec l'AFREJ, l'Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse de l'Ain donne satisfaction aux familles.

L'effort financier annuel pour le budget communal est d'environ 40 000€.



### DISPOSITIF APS « APPRENDRE À PORTER SECOURS »

- Débuté en 2010 ;
- reconduit chaque année sur une semaine ;
- pour 2024 (du 13 au 17 mai), 203 élèves ont pu bénéficier de ce programme ;
- 2025, organisation en cours.

# LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive qui représente un enjeu de santé publique majeur dans de nombreuses régions du monde, notamment dans les zones tempérées et tropicales. Il est vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le zika.

Sa prolifération rapide, facilitée par le climat et l'urbanisation, appelle à une mobilisation collective et à des mesures de prévention renforcées.

Dans ce contexte, la lutte contre le moustique tigre devient essentielle pour limiter la propagation de ces maladies et protéger les communautés. Il est crucial d'agir à la fois à l'échelle individuelle, collective et institutionnelle, en combinant sensibilisation, réduction des habitats de reproduction et actions de contrôle pour endiguer cette menace.

**RÉUNION PUBLIQUE AVEC L'EID  
LE 19 MARS À 18H  
SALLE DES FÊTES DE  
CHÂTEAU-GAILLARD**

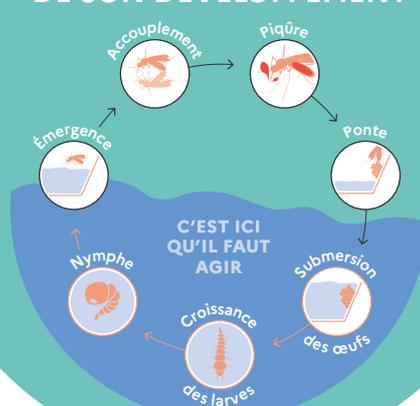
## Comment reconnaître le moustique tigre ?

IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC

IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5MM)



## AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT



Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du MOUSTIQUE TIGRE ?

J'adapte mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi

### VIDER

**1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie**

- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

### À RETENIR !

5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.  
Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.  
Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses.

### RANGER

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

### JETER

à la poubelle ou en déchetterie

- Récipients inutilisés
- Encombrants

### ENTREtenir

- Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- Pompes de relevages
- Regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore)

### COUVRIR

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau intégrée

### CURER

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

# LE FRELON ASIATIQUE

## COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte originaire d'Asie, classé comme espèce exotique envahissante. Arrivé en France en 2004, il prospère dans nos écosystèmes grâce à ses bonnes facultés d'adaptation et à l'absence de prédateur naturel.

Il se distingue de son cousin européen par son aspect plus sombre. On le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. En vol, ses longues pattes jaunes traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaires sur de longues durées.

## QUELS SONT LES ENJEUX LIÉS À SA PRÉSENCE ?

Sa présence impacte la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes (dont les abeilles) et représente un risque pour les populations locales. En effet, si le frelon asiatique n'est pas directement agressif envers l'homme, il l'est lorsque sa colonie est dérangée et sa pique est dangereuse, particulièrement en cas d'allergie.

## COMMENT S'ORGANISE LA LUTTE ?

Le collectif «Ensemble contre le Frelon Asiatique» regroupe les organisations apicoles du département de l'Ain (syndicales, sanitaires, amateurs ou professionnels) dans un objectif commun : lutter efficacement contre cet insecte indésirable. Le collectif est coordonné par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain.

## J'AI REPÉRÉ DES FRELONS ASIATIQUES, QUE FAIRE ?

Le recueil des signalements constitue la première étape indispensable à cette lutte collective permettant de contenir l'invasion. En cas d'identification de frelons asiatiques, les signalements sont à effectuer sur la plateforme régionale de signalements [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr). La confirmation des signalements sur le terrain sera ensuite assurée par des référents formés et répartis sur le territoire départemental puis la destruction des nids sera coordonnée directement par le GDS.

## J'AI REPÉRÉ UN NID DE FRELON ASIATIQUE, SON ENLÈVEMENT PEUT-IL ÊTRE PRIS EN CHARGE FINANCIÈREMENT ?

En cas de suspicion de présence d'un nid, tout comme pour le repérage des frelons asiatiques, il est impératif avant toute chose de signaler sa présence sur la plateforme régionale de signalements [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr).

Une confirmation du signalement sera alors organisée par le GDS de l'Ain, avec l'aide des référents formés et répartis sur le territoire départemental ;

**SIGNALA TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**FRELON ASIATIQUE** **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

**GDS**  
Ain  
Groupe de Défense Sanitaire Rhône-Alpes

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNEZ SA PRÉSENCE !**

### Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

**Vespa Velutina** **Vespa Crabro**

Tête noire et visage orange / Tête rousse et visage jaune

Thorax noir / Thorax noir et roux

Extrémité des pattes jaune / Pattes rouges

Abdomen noir avec une large bande orangée / Abdomen jaune avec des dessins noirs

5 cm

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Création Graphique : Diffusion : 06 89 06 32 83 Impression : Ne pas jeter sur la voie publique

En cas de confirmation, la destruction du nid de frelons asiatiques sera coordonnée directement par GDS de l'Ain avec l'aide de son réseau d'apiculteurs et / ou d'entreprises référencées. Seules les opérations de destruction des nids de frelons asiatiques signalés et suivis conformément à la procédure présentée ci-avant, pourront être prises en charge directement.

## « LES P'TITS GAILLARD »

Les enfants du centre de loisirs «Les Ptit's Gaillard» ont pendant les vacances de la Toussaint préparé Halloween avec des décorations pour le centre, et en fin de semaine une fête d'Halloween avec au programme : danse, déguisements, goûter.

Pour la fin d'année les enfants ont eu le plaisir de fabriquer des décorations de Noël à rapporter à la maison ainsi des décors pour le Sou de Écoles, lors de la venue du Père Noël le vendredi avant les vacances.



# LES CÉRÉMONIES À CHÂTEAU- GAILLARD



## FLEURISSEMENT



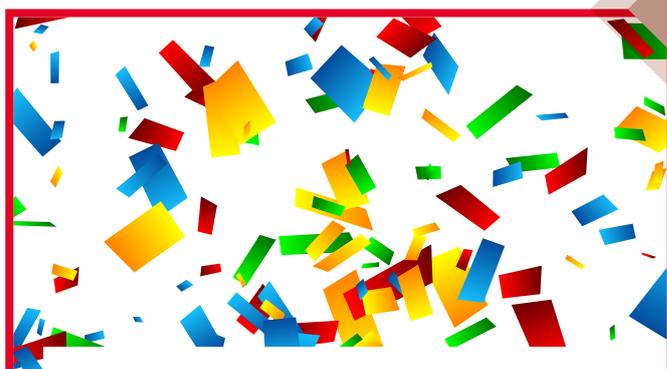
Le comité de l'Ain de fleurissement a procédé au classement des communes candidates non labellisées 1 à 4 fleurs. L'évaluation se fait sur la base de critères édictés par le Concours des villes et villages fleuris (CNVVF), conseil national des villes et villages fleuris.

La visite du village s'est déroulée en août 2023 et le jury a classé notre commune 1<sup>re</sup> au concours des villages fleuris de l'Ain dans la catégorie de moins de 5000 habitants.

À ce palmarès, s'ajoute un trophée décerné par le Conseil départemental de l'Ain. Il a été remis à Château-Gaillard par Marie-Christine Chapel, vice-présidente déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture

Le trophée a été remis en avril 2024 lors d'une cérémonie en la présence de M. Jean-Pierre Thibaud (1<sup>er</sup> adjoint), M. Yvon Rousselle

(Président du comité de fleurissement), de Mme Annick Lhote (conseillère municipale et membre du comité de fleurissement) et M. Jean Luc Favier (conseiller délégué).



### ► LE COMITÉ DES FÊTES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le « comité des fêtes » est une association qui anime la commune depuis de nombreuses années : soirée du 13 juillet, soirée du 8 décembre pour les illuminations...

Il met à disposition du matériel en location : chapiteaux, tables, bancs, planchas, crêpières, machines à hot-dogs, cafetières...

**SANS BÉNÉVOLES, PAS D'ASSOCIATION !**

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et faire partie du bureau en tant que président, secrétaire ou trésorier, merci de contacter Claude au 06 74 73 27 31 ou par mail [cl.aubry@orange.fr](mailto:cl.aubry@orange.fr)

**Vous pouvez également venir vous renseigner lors de la réunion des associations qui se tiendra le vendredi 14 mars 2025 à 18h30 en mairie, salle du conseil municipal.**



# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LE SOU DES ÉCOLES

2024, année olympique paralympique et fort de cela, le Sou a réalisé un véritable décathlon sur l'année écoulée. Dès octobre 2023, nous étions à pied d'œuvre avec une vente de galettes au four de Cormoz.

Avec dix manifestations réalisées au cours de l'année scolaire, l'année fût riche de rencontres, de joies partagées et d'événements festifs à travers les rues du village.

Avec un bureau en parti renouvelé et élargi, nous avons mobilisé au total près de deux cents bénévoles à travers nos manifestations nous permettant ainsi de financer les onze sorties de classes, la kermesse, l'arbre de Noël, les heures de sport de l'intervenant extérieur et une exposition sur le sport adapté, l'handisport et l'inclusion.

Le beau temps nous ayant accompagné tout au long de l'année, tous les événements projetés ont été réalisés attirant par exemple deux cent cinquante marcheurs début avril pour notre randonnée.

La nouveauté de l'année a été la tenue d'un loto où nous avons très rapidement (voire malheureusement trop pour certains) affiché salle comble ! Grâce à la générosité de nos partenaires et donateurs, nous avons pu gâter les gagnants de nos huit parties.

Dans la continuité de l'année 2024, avec cette fois une équipe plus resserrée mais toute aussi déterminée, nous avons démarré la nouvelle année scolaire avec la vente des brioches.

2025 sera notamment marquée par le retour d'un événement attendu et demandé à savoir la tenue d'un Carnaval avec un défilé dans les rues du bourg.

Au plaisir de vous voir et d'échanger sur l'une de nos manifestations pour que vive notre école de Château Gaillard !



### Mémo frigo du Sou des Ecoles 2024 ~2025 À noter dans vos agendas 😊

- Dim. 20 oct. 2024 : Tournée des brioches
- Ven. 20 déc. 2024 : Spectacle de fin d'année
- Dim. 16 mars 2025 : Loto
- Dim. 30 mars 2025 : Carnaval
- Château-Gaillard  
Dim. 13 avril 2025 : Rando à Château
- Sam. 17 mai 2025 : Galettes au four
- Ven. 27 juin 2025 : Kermesse

N'hésitez pas à nous contacter sur notre mail : [soudesecoleschateaugaillard01@gmail.com](mailto:soudesecoleschateaugaillard01@gmail.com)  
Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux : [soudesecoles.chateaugaillard](https://www.facebook.com/soudesecoles.chateaugaillard) [soudesecoleschateaugaillard01](https://www.instagram.com/soudesecoleschateaugaillard01)





## ► CAP

La saison commence fort ! Des novices sont venus se former pour devenir amateurs de brochets, de perches, d'écrevisses des lacs de la région.

Mais c'est encore plus grandiose dans le grand bleu de la Méditerranée en rendant visite aux mérous et avec les explorations des épaves.

Chaque mercredi soir, nous nous retrouvons à la piscine d'Ambérieu-en-Bugey pour s'entraîner afin de garder la forme, important pour notre activité. Nous organisons aussi des soirées ludiques au fil du calendrier : soirée Beaujolais, Noël, Chandeleur, Pâques...etc Vous êtes curieux et vous avez envie de découvrir la plongée ou de nous connaître, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous proposons chaque début de mois des baptêmes.



## ► GYM

En 2005, une entente s'est constituée entre l'association de GYM de Château Gaillard et le club Entretien Mixte de Saint-Maurice-de Rémens pour proposer des cours à toutes les personnes qui veulent entretenir leur forme physique.

Chaque année, l'association de GYM propose des séances 4 jours par semaine, animées par des coachs diplômés et enthousiastes. Les cours sont accessibles à tous (à partir de 17 ans) avec ses capacités : Step le lundi, Pilâtes le mardi, Fit dance le mercredi et Body tonic le jeudi.

Ils ont lieu dans les salles prêtées par les mairies de Château-Gaillard et Saint-Maurice-de-Rémens. Cette belle synergie est le ciment du dynamisme de cette association.

L'association de GYM compte plus de 50 adhérents originaires de Château-Gaillard, une vingtaine de Saint-Maurice-de-Rémens et d'autres provenant des communes avoisinantes. L'association propose aussi d'autres moments festifs comme ses après-midi randonnées, son repas de fin d'année, ... L'assiduité et la fidélité des adhérents sont gages des valeurs de l'association : sport pour tous dans une ambiance simple et détendue.

Si vous voulez nous rejoindre, vous trouverez toutes les informations concernant l'association de gym de Château-Gaillard sur le site internet : [www.gym-entretien-mixte.fr](http://www.gym-entretien-mixte.fr)

## ► CAP BUGEY

CAP BUGEY club de course à pied et de marche nordique.

Notre devise : Courir pour le Plaisir !

Actuellement nous sommes 25 adhérents pratiquant le running et la marche nordique.

Pour les coureurs nous avons deux entraînements, le mardi pour la PPG (Préparation Physique Généralisée) ainsi que le jeudi soir avec une séance de course à pied en nature. Les rendez-vous sont fixés à 18h30.

Une sortie le dimanche matin complète ces deux séances en fonction des attentes des coureurs.

Pour les marcheurs, la PPG est commune avec les coureurs. Un entraînement le samedi matin à 9h30 est également assuré avec des parcours variés dans la nature.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous accueillons les coureurs et les marcheurs nordiques de tous niveaux !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le club par mail à [capbugey@gmail.com](mailto:capbugey@gmail.com).

Capbugey  
Château-Gaillard

Courir pour le Plaisir !

## LE BILAN DE LA SAISON 2023-2024 EST TRÈS POSITIF

Notre club a vu son effectif atteindre les 294 licenciés (+12% par rapport à l'année précédente). Nous pouvons toujours compter sur le fidèle soutien de nos 39 dirigeants bénévoles pour faire vivre notre association sportive dont les valeurs sont ; la convivialité, le Fair-play, le respect et la motivation.

Nous avons ainsi pu engager une équipe dans chaque catégorie possible avec des joueurs de 5 à 58 ans ! (U7 à Vétérans).

Nos équipes ont pu jouer à leurs meilleurs niveaux en respectant la progression et épanouissement de chacun avec des équipes dans toutes les divisions de district.

A noter l'excellente prestation sur une phase de notre équipe U13 en D1 et la montée de notre équipe senior 1 en D2 c'est le fruit du travail et de l'intelligence de l'entente avec Vaux et Brettant.

Nous avons pu faire vivre le village avec nos manifestations conviviales comme la paella, les lotos, la journée du sport adapté, ainsi que des manifestations sportives comme l'organisation d'un tournoi de foot U9 U11 et U15, un tournoi dans le sud de la France pour les U13, une sortie à l'OL vallée, et une au Groupama stadium pour assister à un match de l'OL.

## QUELQUES BONNES NOUVELLES DE LA SAISON QUI COMMENCE ...

Avec nos voisins de Vaux en Bugey, nous sommes repartis sur une entente pour les catégories foot à 11 (U15, U18 et séniors).

Pour ces catégories, nous sommes l'Entente du Bugey. Grace à cette entente, nous avons pu faire 1 équipe U18, 2 équipes U15 ainsi que 3 équipes Séniors.

Pour le bon fonctionnement de cette entente, nous alternons les matchs entre Vaux et St Denis en Bugey.

Signe que le club se porte bien, nous engageons pour cette nouvelle saison une équipe dans chaque catégorie des U7 aux vétérans. Nous avons en effectifs de plus de 260 licenciés à la mi-octobre 2024

Les entrainements ont repris dès Aout/Septembre, nous avons commencé à St Denis en Bugey puis nous basculerons sur Ambutrix et Château Gaillard dès les vacances de la toussaint.

Depuis septembre, le SDACFC a recruté 1 nouvel emploi civique Mathis et nous avons un apprenti aux métiers du sport Quentin.

Au terme de cette année 2024 et à l'aube de l'année 2025 l'ensemble des membres du SDACFC remercie tous les partenaires, bénévoles et amis du club ainsi que les municipalités de St Denis en Bugey, Ambutrix et Château Gaillard

Si vous souhaitez des renseignements sur le SDACFC, visitez notre site <http://sdafc.footeo.com> ou notre page Facebook et Instagram SDACFC officiel.



### NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Paëlla lors du marché aux fleurs à Saint-Denis le 26 avril 2025.
- Journée du Sport adapté fin mai 2025
- Tournoi de jeunes à St Denis en Bugey en mai
- Assemblée générale en juin 2025 au stade de St Denis en Bugey
- Le 14 juillet 2025
- Loto en août 2025
- Tournoi des vétérans en septembre 2025

N'hésitez pas à nous retrouver sur les stades chaque semaine ...





## CLUB DES AMIS DES CHIENS

Notre organisation est une association loi 1901 gérée par des animateurs bénévoles pour vous aider à éduquer votre chien. Depuis sa création en 1979, le Club des Amis des Chiens, accueille tous types de chiens quelle que soit la race ou la taille. Encadrés par des moniteurs, tous bénévoles, nous vous proposons des cours d'obéissance, d'agility, de recherche en décombres ou en milieu naturel (pistage).

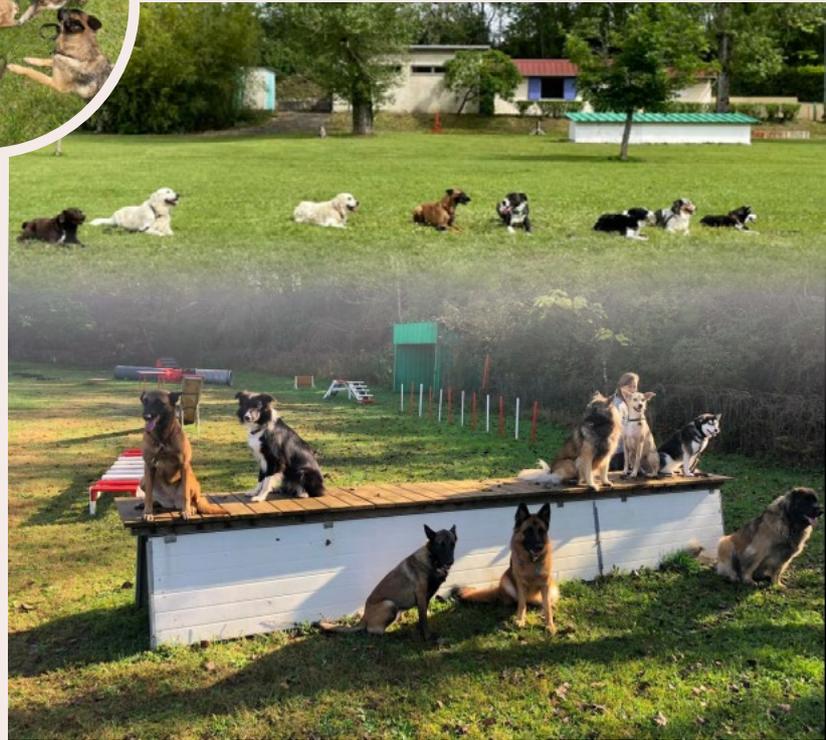
L'éducation des chiens se fait dans un vaste terrain aménagé, par petits groupes constitués de façon homogène et animés par un moniteur.

### LE PISTAGE

Le pistage consiste à repérer, reconnaître et suivre les empreintes laissées par un être humain ou un animal, souvent dans le but de les localiser. Cette activité peut être réalisée avec ou sans l'aide d'un chien.

### L'AGILITY

L'agility canin se définit par des itinéraires d'obstacles que votre chien doit traverser dans un délai défini. Originellement conçu lors de l'exposition canine Crufts, l'agility est aujourd'hui un sport pratiqué à l'échelle mondiale.



### L'OBÉISSANCE

L'obéissance vise à offrir à chaque propriétaire de chien une meilleure compréhension et une communication accrue avec son animal. Cela s'accomplit par le biais d'exercices simples, exempts de contraintes et accessibles à tous, favorisant une complicité totale entre le maître et son compagnon canin.



## C'EST L'AIN ET LUI JOHNNY

Voici la date de l'hommage anniversaire 2025

Ce sera le 14 juin 2025 et aussi les 5 ans de l'association. Belle fête en préparation.

Pierre Benvenuti et son groupe Insolitudes sont retenus pour le concert Hallyday'Ain.

La moto Laura's eyes a été réalisée en fleurs crépon et en 3D. Plus de 1000 fleurs et plus de 600 heures de travail. Elle a été baptisée Laura's eyes Aindinoise.

## ▶ RAMI

Le relais petite enfance itinérant RPEI est un service intercommunal, géré par un syndicat.

Ce service est dédié

- aux enfants de 0 à 6 ans
- aux professionnelles agréées par la PMI qui accueillent des enfants chez elles.
- aux employées de maison qui prennent en charge les enfants des familles employeurs.
- aux parents employeurs particuliers.

Le RPEI participe au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations.

C'est aussi un lieu où les parents peuvent trouver des renseignements et un soutien dans leurs recherches sur les modes d'accueil pour leur enfant.

Le RPE Itinérant aide dans les démarches administratives et informations sur les droits des assistantes maternelles et des parents employeurs (contrat d'accueil et de travail, rupture de contrat...).

Des permanences administratives sont assurées le lundi après midi dans la salle des associations. 1 semaine sur 2.

Les temps de rencontre (se déroulent les jeudis matin dans la salle des fêtes) permettent :

- aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.
- aux enfants de partager, découvrir des ateliers qui répondent à leur éveil psychomoteur, affectif à leurs besoins d'autonomie, d'expression, de communication.

La participation au temps de rencontre se réalise sur inscription au près de l'animatrice.

Ont participé à ces animations (de janvier à octobre) 124 assistantes maternelles et 315 enfants (en totalité).

Le RPEI est un lieu de professionnalisation pour les assistants maternels qui propose des soirées d'information et met en place des formations. Cette année ont été organisées des formations ; analyse de la pratique professionnelle, Sauveteur, secouriste du travail, nouvelles connaissances sur le cerveau, créer et entretenir de bonnes relations avec les parents employeurs et formations sur les pédagogies plurielles.

Cette année 32 assistantes maternelles sont agréées sur la commune ce qui représente 106 places d'accueil pour les 0/6 ans.



### POUR JOINDRE L'ANIMATRICE

Evelyne DELANGE

Tél : 06 84 77 04 00

Mail : rpei@ambronay.fr

Site : rami-lespetitsmomes.jimdofree.com



## ► BIBLIOTHÈQUE

### DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS INNOVANTS

La bibliothèque est votre point de rencontre incontournable pour accéder au Service Public de la Culture. L'adhésion est gratuite et valable 1 an.

Nous sommes ainsi heureux d'accueillir près de 250 adhérents. De nombreux achats de livres sont réalisés chaque année pour tous.

L'équipe vous a proposé des animations tout au long de l'année 2024. Plusieurs manifestations ont été menées en partenariat avec la bibliothèque départementale, la Mairie, l'association du moulin à paroles, les culturbitacées et le prestataire « les plats de Manya »

Pour rappel, les adhérents disposent d'une bibliothèque en ligne avec près de 3000 ouvrages réservables avec l'identifiant d'adhésion directement sur le site internet

[http://new.mabib.fr/chateau-gaillard/index/index/id\\_profil/1](http://new.mabib.fr/chateau-gaillard/index/index/id_profil/1)

Vous pouvez nous joindre avec la boîte mail [bibliothequechateaugaillard01@laposte.net](mailto:bibliothequechateaugaillard01@laposte.net)

et sur l'espace Facebook

<https://www.facebook.com/BibliothequedeChateauGaillard>

que vous trouverez sur le site de la bibliothèque ou celui de la Commune. N'hésitez pas à nous contacter et nous faire part de vos attentes.

Les horaires obligatoires d'ouverture au public sont les mardis de 16h30 à 18h00, les mercredis de 18h00 à 19h30 et les samedis de 10h30 à 12h00.

D'autres actions pourront compléter cet agenda. Elles seront signalées par ILLIWAP, Facebook et les sites internet de la bibliothèque et de la Commune en priorité.

L'équipe serait heureuse d'accueillir plusieurs bénévoles pour pérenniser les permanences obligatoires d'ouverture pour ce service public culturel notamment le samedi matin. Le fonctionnement se fait en binôme sur planning. Des formations et des compagnonnages sont possibles pour accompagner les nouveaux bénévoles.

**Eric Vinconneau, responsable de la bibliothèque  
et toute l'équipe de bénévoles**



À noter dans vos agendas pour 2025, des dates seront précisées au cours de l'année.

- Dès à présent et jusqu'au 24 mai, animation lecture pour les CM2, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>
- Le 1<sup>er</sup> février, animation Harry Potter sur réservation pour les activités
- En avril, café littéraire
- Fin août, présence et animation lors de la journée des associations
- Le 14 septembre, fête de la bibliothèque avec de nombreuses animations
- Le 16 novembre, après-midi jeux de société dans la salle des fêtes

### À VENIR EN MARS 2025

Rencontre-spectacle avec la conteuse Sylvie Delom de l'Atelier du Réverbère.

Cette veillée publique annoncera un projet participatif conte et arts du récit, ouvert aux habitants, pour la création d'un spectacle.

En partenariat avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain dans le cadre du projet Ar(t)osons la Plaine.

Plus d'informations à venir...



## ► LES POMPIERS

### DÉPART EN RETRAITE DE JEAN LUC FAVIER ET PASSAGE DE COMMANDEMENT



Issu d'une vieille famille de Château-Gaillard, Jean-Luc Favier est né en 1959. Après des études dans le domaine de l'usinage mécanique de précision à Bourg en Bresse, Lyon et Oyonnax, il a d'abord travaillé, durant 25 ans, dans une société d'Ambérieu qui fabriquait des moules pour la plasturgie. C'est ensuite seulement qu'il a rejoint ses deux frères dans le commerce de machines agricoles fondé par leur grand-père, puis développé par leur père. Il a pris sa retraite en 2022.

Parallèlement à cette carrière professionnelle bien remplie, Jean-Luc a souhaité se dévouer au service des citoyens de la commune, et ce dès l'âge de 17 ans, en devenant sapeur-pompier volontaire. Dès 1986, à l'âge de 27 ans, il a été promu chef de corps par le maire de l'époque, alors qu'il n'était que caporal. Il a ensuite gravi tous les échelons et obtenu toutes les qualifications existantes, jusqu'au grade de lieutenant. Le tout en assurant le développement de ce qui était alors le centre de première intervention, équipé seulement d'une Estafette et d'une moto pompe.

Aujourd'hui, le Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) est équipé de plusieurs véhicules dont un fourgon pompe tonne de 3000 litres, et compte 17 membres, dont la majorité a moins de 40 ans, ce qui rassure quant à sa pérennité. Tous suivent en permanence des formations pointues sous la houlette de l'adjudant-chef Olivier Ploncard, qui va succéder à Jean-Luc à la tête du service.

Samedi 12 octobre 2024, dans une ambiance émouvante, la passation de commandement a eu lieu en présence de plusieurs élus départementaux, dont Jean Deguerry, président du département et du SDIS. Etaient présents également le colonel Grandcolas, directeur adjoint du SDIS, ainsi que le commandant Bertin, chef du groupement territorial de Bugey. Joël Brunet, maire et conseiller départemental, était là aussi, bien sûr, en compagnie de la conseillère départementale Aurélie Petit.

Organisée par Claude Aubry, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Château-Gaillard, la cérémonie était empreinte d'une grande solennité, due en particulier à la présence de la fanfare des sapeurs-pompiers de l'Ain.



## ► CCAS

Depuis septembre, chaque premier mardi du mois, le Centre Communal Action sociale (CCAS) propose une après-midi récréative dans une salle mise à disposition par la mairie au-dessus de la bibliothèque. Un escalier mais également un ascenseur permettent d'accéder à l'étage.

Une quinzaine de personnes ont pris l'habitude de se réunir pour jouer aux cartes ou aux jeux de société.

Le public est certes composé de retraités, emploi du temps oblige, mais nous sommes prêts à élargir l'accueil à toute personne qui souhaiterait passer une après midi sympa en bonne compagnie.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons à même de proposer d'autres activités et d'élargir les horaires. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

En cours d'année un atelier « Vitalité et gourmandises » sous forme de 8 séances alternant sport et cuisine a réuni 8 personnes.

En fin d'année, 88 convives de 70 ans et plus se sont retrouvés pour le traditionnel repas. Quarante six colis ont été distribués et 44 chèques-cadeau distribués.

Les membres du CCAS remercient le personnel de la garderie et surtout les enfants pour les petits cadeaux réalisés par leurs soins et remis à nos aînés lors de la distribution des colis de Noël. Ils sont toujours très touchés par cette petite attention.



# L'ÉTAT CIVIL



**28 naissances sont venues étoffer la population de Château-Gaillard**

**Marius** André Augustin Niogret, le 20 janvier

**Ziyed** Boukhemis, le 6 février

**Zoé** Notarangelo, le 28 février

**Emy** Magali Annick Nandry, le 2 mars

**Mélina** Zanchetta, le 4 mars

**Ezekiel** Elio Payet, le 20 mars

**Marius** André Laurent Daumin, le 16 avril

**Cassie** Carole Albert, le 18 avril

**Adem** Bicer, le 18 avril

**Zoé** Strzeszewski, le 20 avril

**Solène** David, le 27 avril

**Jauris** Dominique Rossi Guilbert, le 22 mai

**Louis** Viaud, le 14 juin

**Ellie** Briaux, le 13 juin

**Soan** Malone Bouzidi, le 14 juillet

**Hawa** Benmedjahed, le 18 juillet

**Lison** Guehenneux, le 2 août

**Yanis** Fuselli, le 10 août

**Tressia** Facchin, le 20 août

**Lyah** Chichilla, le 5 septembre

**Léo** Antoine Xavier Ousdian, le 19 septembre

**Isalya** Duarte, le 17 octobre

**Matheïs** Noé Louisy Bertin, le 22 octobre

**Daphné** Andrée Thérèse Derory, le 2 novembre

**Souhil** Dziri, le 2 novembre

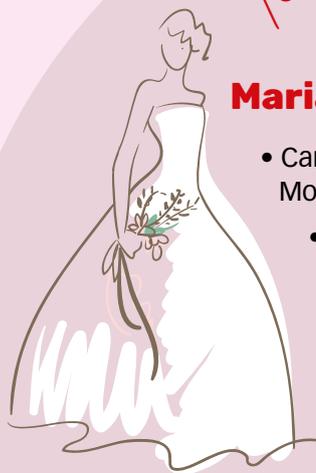
**Eden** Tchernenko, le 14 novembre

**Sohan** Oua, le 19 novembre

**Sasha** Platy, le 24 novembre

Tous nos voeux de bonheur!

## Mariages



- Caroline Maeva Micheletti et Morgan Camille Prouillet, le 11 mai
- Christelle Marie-France Devincenzi et Matthieu Xavier Jourdan, le 18 mai
- Juliette Gbeo Gouin et Eric Eugène Paul Dupuis, le 29 juin
- Jessica Tiphaine Belmont et David Marc Almeida, le 29 juin
- Isabelle Christine Margueritte Emonard et Sébastien Robert Meyet, le 6 juillet
- Pauline Lucille Bleuze et Michaël Philippe Grangier, le 13 juillet
- Maëlle Richard et Quentin Zanchetta, le 21 septembre
- Sandrine Janin et Arnaud Paget, le 28 septembre



Caroline & Morgan



Christelle & Matthieu



Jessica & David



Isabelle & Sébastien



Pauline & Michaël



Juliette & Eric



Maëlle & Quentin



Sandrine & Arnaud

La publication des informations relatives à l'état civil (naissance, parrainage, mariage, décès) est régie par le code civil qui établit les droits d'accès. La publication dans le bulletin municipal doit donc s'y conformer. Le consentement préalable des personnes concernées est une obligation, il peut être oral ou écrit. Pour les décès, dans la mesure où tout le monde peut obtenir copie de l'acte, la publication dans le bulletin municipal est possible sans accord préalable.

## Décès

- Brigitte Alcaraz née Burty, le 29 mars
- Roger Albert Bataillard, le 31 mars
- Florence Giroud née Simonetta, le 8 mai
- Marie-Louise Choulet née Blottier, le 8 juin
- Gilbert Charollais, le 15 juillet
- Didier Gilbert Jean Ghilardi, le 20 juillet
- Maria Barbet née Caloeiro, le 30 juillet
- Zora Khattabi née Jourhlala, le 12 septembre
- Damien Pulcini, le 8 octobre
- Roger Emeriat, le 7 décembre
- Pierre Raymond Savarin, le 14 décembre
- Raymond Alfred Felio, le 16 décembre
- Yvonne Suzanne Mugnier née Vêpres, le 31 décembre



*Sincères condoléances aux familles*

## REMERCIEMENT M. MOUTARDIER

La municipalité exprime sa profonde gratitude à M. André Moutardier pour son legs à la commune suite à son décès survenu le 28 juin 2023 à Tramayes (71).

M. Moutardier résidait à Cormoz. Depuis plusieurs années il vivait en maison de retraite.

Il est enterré à Château-Gaillard.

# COLLECTE DES DÉCHETS



BAC ORDURES MÉNAGÈRES



Bien fermer vos sacs

Veiller à sortir les bacs et sacs la veille au soir de la collecte et à les rentrer le soir de la collecte

BAC DE TRI / SAC JAUNE



En vrac, écrasés, mais pas imbriqués

**PAS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS (SAUF LUNDI DE PENTECÔTE)**  
REPORT À LA VEILLE OU AU LENDEMAIN

## JANVIER

6	7	13
20	21	27

## FÉVRIER

3	4	10
17	18	24

## MARS

3	4	10	17
18	24	31	

## AVRIL

1	7	14	15
22	28	29	

## MAI

5	12	13
19	26	27

## JUIN

2	9	10	16
23	24	30	

## JUILLET

7	8	15
21	22	28

## AOÛT

4	5	11
18	19	25

## SEPTEMBRE

1	2	8	15
16	22	29	30

## OCTOBRE

6	13	14
20	27	28

## NOVEMBRE

3	10	12
17	24	25

## DÉCEMBRE

1	8	9	15
22	23	29	

04 74 46 46 04

@dechets@cc-plainedelain.fr  
| www.cc-plainedelain.fr



**Une demande en lien avec votre santé ?**

- ✓ Des difficultés à obtenir un rendez-vous avec votre médecin traitant ?
- ✓ Vous n'avez pas de médecin traitant ?
- ✓ Vous ne savez pas vers quel professionnel de santé vous tourner ?

La CPTS\* Bugey Sud assure une permanence téléphonique **du lundi au jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 9h à 12h**, pour vous aider à trouver un rdv avec un professionnel de santé sur le territoire Bugey Sud dans les meilleurs délais en cohérence avec vos besoins.

**06.59.74.32.82**



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



**LA MISSION LOCALE TOUJOURS PLUS PROCHE DES JEUNES**

**INFORMATION | ACCOMPAGNEMENT  
ORIENTATION | FORMATION | EMPLOI**

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en prenant un rendez-vous proche de chez vous au **04 74 34 61 22**

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

**FACEBOOK**  
<https://www.facebook.com/mljbpa>

**INSTAGRAM**  
<https://www.instagram.com/missionlocalebpa>

**LINKEDIN**  
<https://www.linkedin.com/company/mljbpa>

**YOUTUBE**  
<https://www.youtube.com/channel/UCXOO6ag8iGzbPTEpGaW11IQ>



**16 septembre 2024, nouveautés de la rentrée**

**Donnez des ailes à vos trajets !**



Le Touquan, service de transport à la demande, circule sur le territoire de la CCPA depuis septembre 2023. Mis en place par la CCPA en partenariat avec la Région, il vous permet de vous déplacer vers les commerces, les gares, les pôles médicaux et les services administratifs proches de chez vous.

Nouveautés : depuis septembre 2024, le Touquan vous amène vers de nouvelles destinations et circule désormais de 9h00 à 18h00.

Pour réserver un trajet, composer le numéro unique : 04 8000 7000. Plus de 500 passagers l'ont déjà utilisé, et vous ?

Plus de 4000 trajets ont été réalisés.

Lors de votre réservation, signalez l'heure de votre rendez-vous à la plateforme de réservation en ligne. C'est elle qui organisera la course et l'heure de prise en charge pour vous garantir d'être dans les temps. N'oubliez pas le temps de marche entre l'arrêt de dépose et votre lieu de rendez-vous.

du lundi au vendredi de 9h à 18h  
**04 8000 7000**  
Réservation la veille avant 12h

Pour toute information complémentaire  
[www.bus-touquan.fr](http://www.bus-touquan.fr)

